



Projet éducatif

Finalité

L'association Avenir a pour vocation d'aider des personnes en difficulté personnelles, relationnelles ou sociales.

Elle se fonde sur la reconnaissance de l'aptitude fondamentale de chacun à se remettre debout, à conquérir son autonomie, à prendre en main et construire son avenir.

But

Favoriser cette construction ou reconstruction personnelle et sociale de jeunes et adultes à travers des loisirs éducatifs.

Objectifs

1. Offrir un environnement sécurisé et sécurisant adapté à leurs besoins, qui favorise leur bien-être et leur permette de passer de bonnes vacances.
2. Permettre à chacun de progresser dans la conquête de son autonomie, en fonction de son parcours et de ses capacités, actuelles et potentielles.
3. Favoriser la reconnaissance, la confiance et l'estime de soi des personnes, par l'expression de leurs talents, en les plaçant en situation de réussite et de valorisation.
4. Contribuer à l'intégration des personnes dans leur environnement familial et social.

Moyens

Organisation des activités

- Proposer un environnement et des prestations de qualité
- Favoriser de petites équipes de vie avec des animateurs référents
- Privilégier des temps et des espaces d'activité individualisés
- Rendre les jeunes et adultes acteurs de leurs loisirs
- Offrir un rythme de vie équilibrant et une vie saine, adaptée aux besoins élémentaires
- Etablir un lien d'information réciproque et de collaboration - avant, pendant et après le temps de loisirs - avec le référent (famille ou institution)

Moyens humains

- Encadrement renforcé et ajusté aux besoins spécifiques
- Accompagnement et formation des équipes
- Choix d'adultes bénévoles ou salariés :
 - ✓ structurants et attentifs à chacun
 - ✓ accueillants des spécificités des personnes et prêts à proposer des repères éducatifs

Moyens matériels

- Sélectionner des lieux sécurisants, agréables et accueillants
- Proposer des repas de qualité qui favorisent une éducation au goût
- Privilégier des activités simples et éducatives, susceptibles d'être réinvesties au-delà du séjour